

Répartition des 60 crédits de formation doctorale Sciences de la santé

PARTICIPATIONS	5 à 10 crédits
Participation passive à des conférences, séminaires, congrès, symposium, ...	1 crédit/8h
COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES	5 à 20 crédits
Poster congrès national	1 crédit
Poster congrès international	2 crédits
Présentation communication orale nationale	2 crédits
Présentation communication orale internationale	3 crédits
Présentation communication intra-universitaire	1 crédit
PUBLICATIONS	15 à 25 crédits
Publication de données originales	
<i>Deux publications originales en 1er auteur sont requises. En cas de dérogation à cette règle, le CA justifiera les crédits accordés et l'approbation de la commission de proximité sera demandée</i>	
1 ^{er} auteur (article publié, peer-reviewed)	10 crédits
1 ^{er} auteur (article soumis à un périodique peer-reviewed)	5 crédits
2 ^e auteur (article publié, peer-reviewed)	4 crédits
Co-auteur (article publié, peer-reviewed)	2 crédits
Données collectées en dehors de la thèse (ex: mémoire) et publiées durant la thèse. (Nombre de crédits attribués en fonction de l'implication du/de la doctorant•e)	1 à 3 crédits
1er auteur, article posté sur un dépôt international de preprint (ex. bioRxiv, medRxiv,...) . La qualité scientifique est évaluée par le CA et doit être équivalente à celle d'un article peer-reviewed	5 crédits
Publication d'article de revue	
<i>Un article de revue narrative sans analyse critique ou un éditorial ne sont pas considérés</i>	
Article de revue critique, méta-analyse (Nombre de crédits attribués en fonction de l'implication du/de la doctorant•e, de la relevance par rapport à la thèse, du contenu)	1 à 5 crédits
Brevets	0 à 6 crédits
Brevet déposé	3 crédits
Brevet accepté	6 crédits
COURS SUIVIS	Minimum 5 crédits de formations transversales (FT) dont 1 crédit obligatoire pour l'intégrité scientifique
5 à 10 crédits	
FT: Intégrité Scientifique (Mind the GAP) - formation obligatoire (1ère année)	1 crédit
FT: Ecriture scientifique, valorisation des données, rédaction de projets, développement professionnel, leadership et management	1 à 2 crédits/8h
Cours et formations disciplinaires	1 crédit/8h
Workshops et formations proposés par les écoles doctorales	défini par les ED
Cours repris en master (ex. 10-12h) MD2290+MD2291 = 4 crédits	1 crédit/10h-12h
SERVICES	0 à 6 crédits
Encadrement didactique/TPs assistants UCLouvain	6 crédits
Encadrement d'un mémoire de recherche Master en tant que co-promoteur	2 crédits
Organisation d'évènements scientifiques	1 à 2 crédits/8h
Pas de crédit accordé pour encadrement de stagiaires dans le cadre d'activités cliniques	
SEJOURS SCIENTIFIQUES	0 à 3 crédits
Séjour de mobilité doctorale Erasmus+ (hors cotutelle)	3 crédits
EPREUVE DE CONFIRMATION ET DÉFENSES DE THÈSE	20 crédits
Epreuve de confirmation	5 crédits
Défense privée	10 crédits
Soutenance publique	5 crédits